

L'éducation, base du développement durable

2008

L'éducation est un droit humain et un bien public. Au moins 780 millions d'adultes sont analphabètes, dont 2/3 de femmes, et 103 millions d'enfants privés d'accès à l'éducation primaire. Agir : orienter l'Aide Publique au Développement (APD) et les investissements pour construire à long terme des systèmes éducatifs de qualité adaptés aux contextes locaux ; intégrer les savoirs traditionnels et les modes d'éducation informelle.

L'éducation pour tous (EPT) est un mot d'ordre international depuis la Déclaration de la Conférence mondiale de Jomtien en 1995. Son objectif est de créer des « sociétés éducatives », donnant à toute personne « la possibilité d'acquérir les éléments de base pour continuer à apprendre et participer pleinement à la société ».

En 2000, le Forum mondial sur l'éducation, à Dakar, adopte un Cadre d'action, insistant sur les notions de qualité et d'accès à l'éducation de base au niveau national, relevant de la responsabilité des gouvernements, avec l'appui de l'aide internationale.

Les [Objectifs du Millénaire \(ODM\)](#) prévoient que d'ici à 2015 tous les garçons et filles aient les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires ([ODM 2](#)) et que la disparité entre les sexes soit éliminée à tous les niveaux de l'enseignement ([ODM 3](#)). L'éducation a des répercussions directes sur les autres ODM : autonomie des femmes, réduction de la pauvreté, lutte contre le sida...

En 2002, la Conférence de Monterrey sur le financement du développement reconnaît que l'éducation fait partie du capital humain indispensable à l'infrastructure économique et sociale élémentaire. L'initiative de mise en oeuvre accélérée de l'éducation pour tous (« Fast track ») de la Banque mondiale, à laquelle concourent 25 agences bi et multilatérales, soutient les pays dans l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques permettant à tous les enfants de bénéficier d'un cycle primaire complet. Elle aborde les problèmes d'égalité entre les sexes et de qualité, incitant les gouvernements à réformer leur système éducatif (ainsi, en supprimant les frais de scolarité) et les partenaires extérieurs à fournir un appui transparent, prévisible, souple et à long terme.